

## Dépolitiser la rénovation énergétique



*Sylvain Lefevre, président de Synergiec, intermédiaire national en opération de banque et en service de paiement dédié à la rénovation énergétique, déplore que la rénovation énergétique fasse l'objet de mesures politiciennes et de promesses électoralistes.*

Nous en avons eu la preuve en écoutant les ténors des principaux partis en lice pour les législatives : la facture énergétique des Français est devenue un argument électoral, voire, diront les mauvaises langues, électoraliste. Il est indéniable que l'État doit apporter son aide et son soutien aux particuliers comme aux acteurs du secteur tant sur le plan réglementaire que financier. Mais, depuis quelques années, la rénovation énergétique est passée de « lubie écologiste » à question d'intérêt public, dans laquelle les manigances politiques n'ont pas leur place.

Promettre une baisse du coût de l'énergie n'est pas suffisant et, qui plus est, cela prouve une méconnaissance des Français. Certes, ils aspirent à payer moins cher l'énergie, car leur pouvoir d'achat souffre. Mais, au-delà du montant de leur facture de chauffage et d'eau chaude sanitaire, les propriétaires sont soucieux de la performance énergétique de leur bien et de son impact carbone, notamment ceux vivant dans des maisons poreuses plus connues sous le nom de « passoires énergétiques ». Ce phénomène a été accentué avec la crise du Covid, où les Français, bloqués chez eux pendant des semaines, ont pris conscience des défauts de leur logement, notamment en matière de confort thermique et d'isolation.

Depuis 2016, les notaires ont mis en avant une nouvelle notion immobilière : la valeur verte. Celle-ci a un impact au moment de la vente : dans certaines régions, la décote entre une maison classée F ou G par rapport à une autre classée D dépasse les 20 % ! En effet, les candidats acquéreurs font leurs calculs : dépenses de chauffage, coût des travaux de rénovation énergétique...

Aujourd'hui, ce sont 20 millions de logements qui doivent être rénovés pour atteindre la neutralité carbone exigée par la loi climat et résilience : un chantier colossal ! Trois années se sont écoulées depuis la publication de la loi et son compte à rebours. Prochaine échéance en janvier 2025 avec la sortie du parc locatif des logements classés G. Cette mesure effraie les propriétaires bailleurs. Pour tenter de les rassurer, un parti politique a même proposé d'abroger cette contrainte...

Les Français ne sont pas indifférents au sujet de la rénovation énergétique, mais ne réussissent pas à s'approprier le processus. Oui, les travaux coûtent cher, mais l'État a consacré des budgets colossaux pour l'amélioration de l'habitat des particuliers. Les aides de l'Anah ont déjà permis de rénover plus de 2,4 millions de logements. Seulement, le parcours d'accompagnement est chaotique. Entre mécompréhension, délais et arnaques, les particuliers visualisent la rénovation énergétique comme un obstacle infranchissable.

Si le sujet de la rénovation énergétique est malmené par nos politiques (*Modifications drastiques de MaPrimeRénov au 1<sup>er</sup> janvier 2024 assouplies au 15 mai 2024, nouvelles règles très technocratiques sans réels fondements techniques, effets de « stop and go » mettant à mal les entreprises mais aussi les acteurs publics dans leurs délais de réponses, errements de la méthode de calcul du DPE créant une* Contact Presse

*crise de confiance dans l'outil...), c'est pourtant un élément crucial pour l'avenir de notre patrimoine et la qualité de vie des Français... Plutôt que d'abroger pour remettre à plus tard, ne peut-on pas proposer une solution médiane ? Décaler le calendrier de la loi climat et résilience d'une année sans que cela soit perçu comme un énième « stop and go » permettrait à l'État de clarifier une bonne fois pour toutes, les propriétaires sur les enjeux de cette loi.*

En axant la rénovation énergétique sur une politique publique, profondément sociale, nous avons une opportunité unique de valoriser le patrimoine tout en réduisant notre consommation d'énergie.

#### **À propos de Synergiec**

Fondée en 2023 par quatre associés issus de l'écosystème de la transition énergétique et de son financement, Synergiec, dotée d'un capital de 1 million d'euros, est le premier intermédiaire national en opération de banque, et en service de paiement dédié à la rénovation énergétique.

Synergiec ambitionne de contribuer au financement de 30 000 logements résidentiels et 1 million de m<sup>2</sup> de bâtiments tertiaires et industriels.

Que ce soit pour les copropriétés, locaux professionnels, commerces, maisons individuelles ou les ensembles immobiliers, Synergiec apporte des solutions complètes de financement adaptées à chaque bien immobilier, dont le reste à charge, en simplifiant toutes les étapes du projet.

En tant que mandataire pour obtenir une solution complète de financement des travaux, incluant les prêts travaux aux meilleures conditions du marché et primes diverses (CEE, aides de l'ANAH, aides locales), Synergiec propose également, en tant que tiers de confiance, des solutions d'assurances pour sécuriser les projets et la pertinence des travaux.